

**RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2011
TERMINÉ LE 31 MARS 2011**

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des sources de financement d'Orbit Garant Drilling Inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés d'Orbit Garant Drilling Inc. au 31 mars, 2011 et les notes y afférentes qui sont incluses dans son rapport, et qui sont préparés conformément aux Principes Comptables Généralement Reconnus (« PCGR ») du Canada. Tous les chiffres annuels dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire, et se réfèrent à l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2010.

Les états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés ont été préparés conformément aux conventions comptables retenues pour la préparation des états financiers consolidés vérifiés de l'exercice financier terminé le 30 juin 2010 de la Société. Les états financiers intérimaires consolidés sont à tous points de vue conformes aux exigences des principes comptables généralement reconnus au Canada relativement aux états financiers annuels, exception faite de certaines informations présentées dans les notes. Sauf indication contraire, tous les montants mentionnés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit d'Orbit Garant Drilling Inc., ou Orbit Garant Drilling Inc. et ses filiales en propriété exclusive

Le présent rapport de gestion est daté du 9 mai 2011. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour.

Le calcul des pourcentages est basé sur les nombres énoncés dans les États Financiers et peut ne pas correspondre aux nombres arrondis dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés sur lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients, et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier entièrement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même si des événements futurs ou tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon importante les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2011

- Lors de ce trimestre, les produits se sont établis à 33,4 M\$ par rapport à 28,8 M\$ au même trimestre de l'exercice 2010, soit une hausse de 16,0%.
- Les mètres forés se sont chiffrés à 368 144 au troisième trimestre, une hausse de 4,4% par rapport aux 352 602 mètres du troisième trimestre de l'exercice 2010.
- Le parc des appareils de forage s'est élargi à 176 foreuses, incluant l'ajout de huit nouvelles unités produites par la division de fabrication.
- Le fonds de roulement s'établit 39,9 M\$ au 31 mars 2011.
- Des dépenses en immobilisations corporelles de 6,4M\$ pour soutenir l'activité d'affaire croissante.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant fournit des services de forage souterrain et en surface au secteur minier, au Canada et à l'étranger. Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, la Société gère un parc de 176 appareils de forage. La Société a des infrastructures peu coûteuses et elle est intégrée verticalement à sa filiale Soudure Royale, un fabricant d'appareils de forage pour la Société et pour des tiers, ce qui procure un net avantage concurrentiel en matière de prestation de services de forage. La Société concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas, selon la direction, qu'ils soient effectués par de petites sociétés de forage traditionnelles.

Au deuxième trimestre fiscal 2011, la société a acquis la totalité des actions en circulation de 1085820 Ontario Limited opérant sous le nom : «Advantage Control Technologies» de Sudbury Ontario; spécialisé dans le développement de nouvelles technologies en forage minier au Canada. La société a aussi acquis la totalité des actions en circulation de Morris Drilling Inc., une compagnie de forage aux diamants de surface à Sudbury, Ontario.

Le nom légal corporatif de 1085820 Ontario Limited fut changé le 8 février 2011 à Orbit Garant Ontario inc. (Orbit Garant Ontario) en incluant la compagnie de forage au diamant, Morris Drilling Inc.

La Société dispose de trois secteurs d'exploitation : le forage au Canada (y compris le forage en surface et le forage souterrain), le forage à l'étranger et la fabrication au Canada. Les résultats d'opérations d'Orbit Garant Ontario sont inclus comme revenus de fabrication et de forage de surface domestique à ce troisième trimestre fiscal 2011.

Le 1^{er} février 2011, la société s'est départie de son investissement de 40% dans la compagnie 6483976 Canada inc. (Usinage X-SPEC).

Les services de forage spécialisés, qui génèrent une marge brute supérieure à celle des services de forage conventionnels, représentent environ 54 % des produits totaux de la Société.

Les services de forage en surface et souterrains que fournit la Société, représentent respectivement environ 65 % et 35 % des produits de la Société.

Environ 80% des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 20% ont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités.

Orbit Garant exerce ses activités dans des pays stables, environ 83 % de ses produits étant générés au Canada. La Société exerce aussi ses activités aux États-Unis, au Mexique, au Suriname et en Guyane. Approximativement 98 % du revenu est en dollars canadiens, ce qui sécurisent ses activités.

Environ 67% des clients de la Société sont de grandes et de moyennes sociétés minières avec lesquelles la Société a conclu des contrats d'une durée de un à trois ans.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir l'une des plus grandes sociétés de forage au Canada et fournir des services de forage souterrain et en surface à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de mise en valeur et de production. La Société applique la stratégie d'entreprise suivante :

- Servir principalement de grandes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables.
- Fournir des services de forage traditionnels et spécialisés.
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel répondant aux besoins des clients.
- Maintenir nos engagements en matière de recherche et développement et des nouvelles technologies dans le domaine du forage.
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et de s'assurer de disposer d'employés qualifiés.
- Maintenir des normes de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement.
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients.
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels; et
- Développer d'autres sites d'opérations dans des régions stratégiques, tel qu'Orbit Garant Ontario à Sudbury en Ontario.

APERÇU DU SECTEUR

La demande pour les services du secteur du forage minier est générée par les conditions des marchés mondiaux de l'or et des métaux de base. La vigueur de la demande dépend du prix des marchandises et de la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration et de mise en valeur ainsi que les activités minières courantes. Bien qu'une certaine incertitude plane toujours quant à la reprise économique mondiale et quant à l'état actuel des marchés financiers, la tendance à la hausse du prix des marchandises en 2010 se poursuit. Les prix records de l'or et les hausses continues du prix des métaux de base ont créé une demande forte et stable pour les services de forage.

D'après Metals Economics Group (MEG), qui surveille les tendances dans le secteur minier, l'industrie reflète un degré de confiance élevé. La plupart des gens estiment en effet que la hausse se poursuivra, tout comme l'augmentation soutenue du prix des métaux et des minéraux. Cela soutient la demande élevée pour les services de forage à court et à moyen terme. À plus long terme, l'augmentation de la demande mondiale, particulièrement dans les économies émergentes des pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et la Chine), combinée à la rareté des découvertes, nécessitera l'exploration de nouveaux gisements ou l'expansion des activités de forage dans les gisements existants, ce qui entraînera une hausse de la demande pour les services de forage.

Or

Le prix de l'or reste élevé et a connu une forte hausse, partant de 561,50\$ US de l'once, il y a à peu près cinq ans, à un sommet de 1 565,70\$ US de l'once, à la fin avril 2011. Étant donné que les prix augmentent plus rapidement que les coûts de production, les producteurs aurifères disposent de flux de trésorerie disponibles plus importants que prévu.

De plus, d'après un rapport de PricewaterhouseCoopers s.r.l. intitulé *2010 Global Gold Price Survey Report* (en anglais uniquement), 82 % des producteurs aurifères prévoient l'accroissement de leur production en 2011. Cela devrait amener des flux de trésorerie considérables dans le secteur.

Malgré la hausse des prix, la croissance de l'offre minière a été faible et la production n'est revenue qu'au sommet de 2001. Bon nombre de producteurs aurifères comptent mettre à contribution leur importante réserve de trésorerie pour rechercher de nouveaux projets ou mettre en valeur des gisements courants dans l'optique de remplacer ou reconstituer les réserves de production. MEG rapporte que, depuis 1997, le remplacement des réserves d'or par l'exploration n'a pas suffi à répondre à la demande future. Puisque les sociétés aurifères se concentrent sur l'exploration et l'expansion minières, la demande pour les services de forage devrait rester forte.

Métaux de base

Le prix des métaux de base a été influencé par la demande mondiale croissante, les perturbations de l'offre et l'intérêt accru des investisseurs. Le prix du cuivre, qui est considéré par plusieurs comme un indicateur du prix des métaux de base en général, a monté constamment depuis le début de la reprise du marché il y a deux ans, malgré la volatilité récente. Les métaux de base furent soutenus par la forte demande de la Chine et de l'Inde, les perturbations de l'offre ainsi que la hausse de la demande d'autres pays en voie de développement.

L'augmentation de la demande a rétabli l'équilibre dans le marché pendant les 18 derniers mois. Toutefois, cette augmentation et le ralentissement de l'offre devraient faire en sorte que l'équilibre offre et demande soit favorable, ce qui se traduira par de bons prix et une demande stable pour les services de forage.

Participants au marché

Grâce à la montée du prix des produits de base depuis le creux enregistré sur le marché au début de 2009, l'industrie minière connaît une prospérité grandissante. Bon nombre de grandes sociétés, qui ont augmenté leurs réserves pendant les dernières années par la modernisation des mines existantes ou grâce à des fusions et acquisitions, accroissent leur budget d'exploration. Les petites et moyennes sociétés, qui avaient conservé des liquidités pendant la récession, ont haussé considérablement leurs budgets d'exploration en 2010. La tendance pour les dépenses s'est d'ailleurs maintenue au début de 2011.

D'après MEG, le Canada arrivait au deuxième rang après les États-Unis pour les dépenses d'exploration au cours des neuf dernières années. Le pays a attiré des investissements de 2,2 milliards de dollars (soit 19 % des crédits mondiaux d'exploration de métaux non ferreux en 2010), investissements qui ne devraient pas faiblir cette année. L'an passé, quatre provinces (le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique) ont représenté plus des trois quarts des dépenses d'exploration au Canada. L'essentiel des dépenses étant effectué dans ces provinces, la situation avantageuse d'Orbit Garant au Québec et son expansion en Ontario la mettent en position favorable pour accroître ses parts de marché.

RÉSULTATS GLOBAUX

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2011 * (en millions de dollars)	Exercice 2011 Trimestre 3	Exercice 2010 Trimestre 3	2011 par rapport à 2010 Variation	Variation (%)
Produits * (\$)	33,4	28,8	4,6	16,0
Marge brute * (\$)	8,6	8,9	(0,3)	(3,9)
Marge brute (%)	25,7	31,0	(5,3)	(17,1)
BAIIA * (\$) ⁽¹⁾	6,1	7,9	(1,8)	(23,2)
Mètres forés	368 144	352 602	15 542	4,4
Bénéfice net * (\$)	2,4	3,7	(1,3)	(34,2)
Bénéfice net par action ordinaire - De base (\$)	0,07	0,11		
- Diluée (\$)	0,07	0,11		

(1) BAIIA = bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. (Se reporter à la rubrique « Information supplémentaire »)

REVENUS

COMPARAISON DES TRIMESTRES TERMINÉS LE 31 MARS 2011 ET LE 31 MARS 2010

PRODUITS TIRÉS DES CONTRATS Information sectorielle *(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 31 mars 2011			Trimestre terminé le 31 mars 2010		
	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge bén. brute (%)	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge bén. brut (%)
Forage au Canada*	26,8	5,4	20,3	26,8	8,3	31,0
Forage à l'étranger *	5,6	2,7	47,2	2,0	0,6	30,7
Fabrication au Canada*	1,0	0,5	46,1	---	---	---
	33,4	8,6	25,7	28,8	8,9	31,0

La croissance continue de la Société est reflétée par l'augmentation du nombre de mètres forés : 368 144 au troisième trimestre de l'exercice 2011 comparé à 352 602 au troisième trimestre de l'exercice 2010 et en ajoutant huit nouvelles foreuses durant ce trimestre.

Les produits réalisés par la Société au titre des contrats obtenus au cours du trimestre terminé le 31 mars 2011 se sont établis à 33,4 M\$ par rapport à 28,8 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2010, ce qui représente une hausse de 4,6 M\$ ou 16,0 %. Les produits moyens par mètre se chiffraient à 87,94 \$ au troisième trimestre de l'exercice 2011 par rapport à 81,70 \$ pour la même période de l'exercice 2010. L'augmentation des revenus par mètre forés est relative à la constance des prix sur les contrats de forage à l'étranger ainsi que la hausse des prix associés aux nouveaux contrats.

Les produits tirés du forage en surface au Canada ont augmenté à 15,3 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2011 par rapport à 14,9 M\$ au même trimestre de l'exercice 2010, ce qui représente une hausse de 0,4 M\$ ou 2,4 %.

Les produits provenant des contrats de forage souterrain ont diminué à 11,5 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2011 par rapport à 11,9 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2010, soit une baisse de 3,8% résultant des prix compétitifs du marché dans ce marché précis.

Les produits issus des contrats de forage à l'étranger ont augmenté à 5,6 M\$ au troisième trimestre de 2011 par rapport à 2,0 M\$ au même trimestre de l'exercice 2010. La hausse de 3,6 M\$ peut être attribuée à la hausse des mètres forés des contrats actuels.

La division de fabrication a généré 1,0 M\$ de revenu pour le troisième trimestre 2011 comparativement à un revenu négligeable pour le troisième trimestre de 2010. La division de la fabrication Soudure Royale et Orbit Garant Ontario se sont concentrés sur la fabrication d'équipement, de fournitures et les services d'entretien pour la société et des tiers.

MARGE BRUTE

La marge bénéficiaire brute globale du troisième trimestre de l'exercice 2011 a été de 8,6 M\$ par rapport à 8,9 M\$ pour le même trimestre de l'exercice 2010, soit une baisse de 0,3 M\$ ou 4,0 %. La marge brute du troisième trimestre de l'exercice 2011 s'est élevée à 25,7 % par rapport à 31,0 % pour la même période de l'exercice 2010. La baisse courante reflète les coûts d'installation de nouveaux projets, l'embauche de foreurs apprentis, des coûts non-répétitifs ; tel que des délais dus aux conditions météorologiques extrêmes et un feu sur un des sites. Afin de protéger la santé et la sécurité de nos travailleurs, la Société a dû sortir son personnel du site où était le feu. Dans un court délai, Orbit Garant est confiant que la croissance des revenus demeurera ferme et que les prix s'amélioreront lorsque les contrats à long-terme deviendront renouvelables. Au court terme, les marges continuent d'être affectées par l'embauche, la formation et la mobilisation des nouvelles équipes de forage. Par contre, les nouvelles équipes continuent de se développer et la direction s'attend que les marges devraient retourner à leurs niveaux historiques.

FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les frais généraux et administratifs ont été de 2,7 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2011 et par rapport à 1,7 M\$ à la même période de l'exercice 2010 ; les frais généraux et administratifs ont représenté 8,0% des ventes au troisième trimestre de l'exercice 2011 par rapport à 5,9 % au deuxième trimestre de l'exercice 2010, reflétant la hausse des dépenses pour soutenir la croissance futur de la Société.

AMORTISSEMENT

L'amortissement des immobilisations corporelles a été de 1,9 M\$ pour le troisième trimestre de 2011, comparativement à 1,4 M\$ pour la période correspondante de 2010. Cette hausse résultant surtout de l'acquisition d'appareils de forage et d'équipements.

Au troisième trimestre de 2011, l'amortissement des actifs incorporels a diminué pour atteindre 0,4M\$, comparativement à 1,1 M\$ au deuxième trimestre de 2010, ceci dû au fait que certains actifs incorporels sont complètement amortis et quelques uns furent ajoutés à cause des acquisitions d'entreprises récentes.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices se sont élevés à 1,2 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2011 comparativement à 1,6 M\$ au troisième trimestre de 2010.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net pour le troisième trimestre de l'exercice 2011 totalisant 2,4 M\$, soit 0,07 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action ordinaire de 0,07 \$), comparativement à 3,7 M\$, soit 0,11 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action ordinaire de 0,11 \$) comparable à la même période de l'exercice 2010. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la marge brute et de l'augmentation des frais généraux et administratifs.

BAIIA (se reporter à la rubrique Informations supplémentaires)

Le BAIIA du troisième trimestre de l'exercice 2011 a diminué à 6,1 M\$ comparé à 7,9 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2010, représentant une baisse de 1,8 M\$ ou 23,2 %. Le BAIIA du troisième trimestre 2011 représente 18,2 % des revenus comparé à 27,4 % de la même période que l'exercice 2010. La diminution est principalement due à la baisse de la marge brute et l'augmentation des frais généraux et administratifs.

RÉSULTATS GLOBAUX

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS 2011 PAR RAPPORT AUX NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS 2010

NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS * (en millions de dollars)	2011	2010	Variation	Variation (%)
Produits * (\$)	86,7	76,9	9,8	12,8
Marge brute * (\$)	23,3	24,5	(1,2)	(5,0)
Marge brute (%)	26,8	31,9	(5,1)	(16,0)
BAIIA * (\$) ⁽¹⁾	17,1	20,1	(3,0)	(14,8)
Mètres forés	986 807	919 437	67 370	7,3
Bénéfice net * (\$)	7,4	8,6	(1,2)	(14,3)
Bénéfice net par action ordinaire - De base (\$)	0,22	0,26		
- Diluée (\$)	0,22	0,26		

(1) BAIIA = bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. (Se reporter à la rubrique « Information supplémentaire »)

REVENUS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 MARS 2011

PRODUITS TIRÉS DES CONTRATS Information sectorielle * (en millions de dollars)	Neuf mois terminés					
	Mars 31 2011			Mars 31 2010		
	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge brute (%)	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge brute (%)
Forage au Canada * (\$)	72,8	16,4	22,6	70,7	22,6	31,9
Forage à l'étranger * (\$)	11,7	6,0	51,1	6,1	1,8	30,3
Fabrication au Canada* (\$)	2,2	0,9	39,1	0,1	0,1	76,3
	86,7	23,3	26,8	76,9	24,5	31,9

Les produits ont totalisé 86,7 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2011, soit une hausse de 9,8 M\$ ou de 12,8 % par rapport à 76,9 M\$ pour la période équivalente de l'exercice précédent.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 72,8 M\$, une hausse de 2,1 M\$ ou de 3,0 % comparativement à 70,7 M\$ pour la même période de l'exercice précédent dû à la hausse de la demande pour les services de forage.

Le forage à l'étranger a généré des produits de 11,7 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2011, par rapport à 6,1 M\$ pour la période équivalente de l'exercice précédent. Cette hausse de 5,6 M\$ ou de 91,5%, est attribuable à l'augmentation en mètres forés pour les contrats existants et aussi aux nouveaux contrats en 2011.

Les activités de fabrication au Canada ont engendré des produits de 2,2 M\$, pour les neuf mois terminés le 31 mars 2011, une hausse de 2,1 M\$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ce résultat est attribuable à une hausse plus élevée de la demande de nouveaux appareils de forage et d'équipements et des contrats de service d'entretien.

MARGE BRUTE

La marge bénéficiaire brute globale des neuf premiers mois de l'exercice 2011 a été de 23,3 M\$, soit une baisse de 1,2 M\$ ou de 5,0 % par rapport à 24,5 M\$ pour la même période de l'exercice 2010. La marge brute des premiers neuf mois de l'exercice 2011 a été de 26,8 % comparativement à 31,9 % pour la période équivalente de l'exercice précédent. La baisse reflète les prix compétitifs pour le premier semestre de l'exercice 2011, ainsi que l'augmentation de coûts relatifs à la croissance incluant les frais d'installation de nouveaux projets, l'embauche de foreurs-apprentis et des dépenses non-répétitives, telles que des conditions météorologiques extrêmes et un feu sur un des site de forage.

FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les frais généraux et administratifs des neufs premiers mois terminés le 31 mars 2011 ont été de 6,4 M\$ par rapport à 5,1 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. Les frais généraux et administratifs représentent 7,4% de ventes durant les neuf premiers mois de l'année financière, par rapport à 6,6 % des ventes pour la même période de l'exercice 2010. Les frais généraux et administratifs soutenaient ainsi la croissance de la Société.

AMORTISSEMENT

L'amortissement des immobilisations corporelles a représenté un montant de 5,1 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011 par rapport à 3,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice 2010, reflétant la hausse de l'investissement en équipement.

L'amortissement des actifs incorporels a représenté un montant de 1,0 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011 par rapport à 3,3 M\$ aux mêmes neuf mois de l'exercice 2010 dû au fait que certains actifs incorporels sont complètement amortis et que d'autres furent ajoutés à cause d'acquisitions d'entreprises.

CHARGES FINANCIÈRES

Pour les premiers neuf mois de l'exercice 2011, les frais d'intérêts et les frais bancaires se sont élevés à 0,3 M\$, comparable à la période équivalente de l'exercice 2010.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices ont été de 3,3 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, alors qu'ils s'étaient élevés à 4,0 M\$ pour la même période de l'exercice précédent.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net lors des premiers neuf mois de l'année 2011, s'est chiffré à 7,4 M\$ ou 0,22 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,22 \$) comparativement à 8,6 M\$ ou 0,26 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,26 \$) lors de la même période précédente.

BAIIA (se reporter à la rubrique Informations supplémentaires)

Le BAIIA des premiers neuf mois de l'exercice 2011 a diminué à 17,1 M\$ comparé à 20,1 M\$ représentant une baisse de 3,0 M\$ ou 14,8%. Le BAIIA des premiers neuf mois de 2011 représentent 19,8% des revenus, comparé à 26,2 % des ventes pour la même période de l'exercice 2010.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions)	Exercice 2011			Exercice 2010			Exercice 2009		
	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	
Produits tirés des contrats * (en dollars)	33,4	25,9	27,4	33,1	28,8	23,7	24,4	28,3	
Bénéfice brut * (en dollars)	8,6	7,5	7,1	9,1	8,9	7,6	8,0	10,7	
Marge bénéfice brute (en pourcentage)	25,7	29,1	26,1	27,6	31,0	32,0	32,8	37,9	
Bénéfice net * (en dollars)	2,4	2,7	2,2	4,0	3,7	2,4	2,5	3,6	
BAIIA ⁽¹⁾ * (en dollars)	6,1	5,8	5,3	7,8	7,9	6,0	6,2	7,8	
Bénéfice net par action ord. (en dollars)	- de base	0,07	0,08	0,07	0,12	0,11	0,07	0,08	0,11
	- dilué	0,07	0,08	0,07	0,12	0,11	0,07	0,08	0,10

(1) BAIIA = Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (se reporter à la rubrique « Information supplémentaire »)

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation se sont chiffrés à 4,7 M\$ pendant le troisième trimestre de l'exercice 2011 par rapport à 5,1 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2010. Au cours de ce trimestre, la société a encouru un gain par la cession d'un placement à long terme pour 0.2M\$. Le troisième trimestre de 2010 inclus le gain de la vente de propriété, usine de 0,3 M\$.

L'utilisation des fonds hors trésorerie du fond de roulement est principalement liée à l'augmentation des débiteurs et des stocks. Ces augmentations sont attribuables à l'augmentation des activités de forage et à un approvisionnement en consommables de plus en plus difficile; ce qui nécessite dans certains cas, des commandes plus élevées afin d'assurer un approvisionnement suffisant nécessaire aux besoins des opérations.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'établissent à 5,9 M\$ pour les trois mois se terminant le 31 mars 2011, comparé à 2,7 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2010. Pendant ce troisième trimestre de l'exercice 2011, un montant de 6,4 M\$ fut utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, incluant de nouveaux appareils de forage et l'équipement, comparativement à 3,7 M\$ pour le troisième trimestre de 2010.

Le 1^{er} février 2011, la Société a disposé du placement dans la société 6483976 Canada Inc. (Usage X-Spec). Le prix de vente a été fixé à 898 000 \$, plus un montant correspondant à 40% de l'augmentation des bénéfices non répartis durant la période comprise entre le 1^{er} février 2010 et le 31 janvier 2011. Un montant net de 527 716 \$ a été encaissé le 1^{er} février 2011 et le solde sera encaissé au plus tard en septembre 2011.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement indiquent une affectation de fonds de 3,0 M\$ pour le troisième trimestre terminé le 31 mars 2011 relatif principalement à l'emprunt bancaire de 3,1 M\$ afin de soutenir la croissance de la société. Durant le troisième trimestre de l'année fiscale 2010, les flux de trésorerie provenant des activités de financement affichaient une utilisation de 0,1 M\$.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et de dépenses en immobilisations corporelles, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses en immobilisations corporelles de la Société servent à acquérir des appareils de forage et des immobilisations corporelles.

SOURCES DE FINANCEMENT

Les principales sources de liquidité de la Société sont les activités d'exploitation, des emprunts contractés en vertu d'une deuxième convention de modification entre la Société et la Banque Nationale du Canada en date du 9 décembre 2009 (la « convention de crédit ») et les activités de financement par actions.

La Société renégocie présentement sa facilité de crédit, qui devrait être complétée d'ici le 31 mai 2011.

Aux termes de cette convention de crédit, la Société a également la capacité de contracter un emprunt à long terme renouvelable et dégressif d'un montant maximal de 12,1M\$ pour une période de quatre ans et d'obtenir une facilité renouvelable et dégressive maximale de 2,7 M\$ visant des dépenses en immobilisation pour une période de quatre ans. Ces deux facilités de crédit viendront à échéance au plus tard en juin 2012.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions telles que les suivantes : fusions, liquidations, dissolutions et aliénations d'entreprise, endettement supplémentaire, imposition d'une charge grevant les actifs, attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des entités apparentées, dépenses en immobilisations et vente de certains actifs.

Au 31 mars 2011, la Société avait les obligations contractuelles futures qui suivent:

	Total (\$)	Moins de 1 an (\$)	2-3 ans (\$)	4-5 ans (\$)
Emprunt bancaire	4 500 000	4 500 000	—	—
Dettes à long terme	6 379 384	187 236	6 192 148	—
Contrats de location-exploitation	976 051	216 852	403,053	356 146
Dépôts des clients	841 773	841,773	—	—
Autres obligations à long terme	—	—	—	—
Total	12 697 208	5 745 861	6 595 201	356 146

TITRES EN CIRCULATION AU 9 MAI 2011

Nombre d'actions	33 044 437
Nombre d'options	2 338 000
Entièrement dilués	35 382 437

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants du Manuel : le Chapitre 1582, Regroupements d'entreprises, le Chapitre 1601, États financiers consolidés et le Chapitre 1602, Participations ne donnant pas le contrôle, lesquels remplacent le Chapitre 1581, Regroupements d'entreprises et le Chapitre 1600, États financiers consolidés. Ces nouveaux chapitres s'appliqueront aux états financiers relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. L'adoption anticipée est permise dans la mesure où les trois nouveaux chapitres sont adoptés simultanément. Ensemble, les nouveaux chapitres établissent des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises, la préparation des états financiers consolidés et la comptabilisation, dans les états financiers consolidés,

de la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale par suite d'un regroupement d'entreprises. La Société ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura un impact important sur ses états financiers consolidés.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En 2009, le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a confirmé que les PCGR canadiens, pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés par les Normes internationales d'information financière (IFRS) avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011. Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable aux PCGR du Canada, mais il existe des différences considérables dans la constatation, la mesure et les informations à fournir. La Société prévoit que la transition vers les IFRS aura une incidence sur l'information financière, les processus opérationnels et les systèmes d'information.

Pour la Société, la conversion aux IFRS sera exigée pour les états financiers des périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2011. Les données comparatives devront être retraitées afin de respecter les IFRS. Par conséquent, la Société a élaboré un plan de conversion aux IFRS qui porte sur les principaux éléments qui y seront touchés, y compris l'information financière, les opérations de la Société, les systèmes et processus, les contrôles internes ainsi que les communications et la formation.

Ce plan de conversion se compose des 3 phases suivantes :

- Phase I – Analyse préliminaire
- Phase II – Mise en place d'un plan de conversion
- Phase III - Calcul de l'impact chiffré de la conversion

Le tableau qui suit représente un sommaire des principales activités et de l'état d'avancement du projet de conversion de la Société :

Phase I – Analyse préliminaire	
Travail à faire	État d'avancement
Analyse des écarts entre les normes canadiennes actuellement appliquées et les normes IFRS applicables aux fins de l'identification des incidences associées à la mise en œuvre du nouveau référentiel IFRS.	La Société a complété sur une base qualitative, l'identification des écarts entre les conventions comptables actuellement utilisées par la Société et les normes IFRS applicables. Pour la Société, les principaux écarts se situent au niveau de l'IFRS 2, l'IFRS 3 et l'IAS 21.
Analyse de l'incidence associée à la mise en œuvre de la norme IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> , y compris l'identification des choix et exemptions applicables à la Société au moment de l'application rétroactive des normes IFRS au 1 ^{er} juillet 2010.	La Société a complété la documentation, sur une base qualitative, des principaux choix et exemptions d'application rétroactive des normes IFRS applicable à la Société.
Quantification des incidences qualitatives faisant suite à l'analyse du nouveau référentiel comptable applicables au bilan d'ouverture de la Société le 1 ^{er} juillet 2010.	La Société a commencé à quantifier les différences soulevées et les choix effectués.
Évaluation de l'impact du changement de cadre de référence comptable sur : 1) les technologies de l'information et les	Technologies de l'information et systèmes de données À ce jour, la Société n'a pas besoin de modifier ses systèmes actuels, puisqu'ils permettent de produire des informations

<p>systèmes d'information;</p> <p>2) le contrôle interne à l'égard de l'information financière;</p> <p>3) le contrôle et les procédures de communication de l'information avec des tiers;</p> <p>4) l'expertise requise à propos des informations financières;</p> <p>5) les activités commerciales, ainsi que les éléments sur lesquels les mesures de conformité aux PCGR du Canada pourraient avoir une incidence, légale ou réglementaire, les besoins de trésorerie et les mécanismes de compensation.</p>	<p>financières conformes aux IFRS jusqu'au 30 septembre 2011, le premier trimestre pour lequel la Société produira des états financiers intermédiaires selon le nouveau cadre comptable. Si la Société venait à changer son opinion sur ce point, ces renseignements seraient inclus dans le premier rapport de gestion pour la période pendant laquelle la nécessité de cette modification se présentera.</p> <p>Clauses restrictives financières et normes de rémunération</p> <p>La Société évalue actuellement les incidences du passage aux IFRS sur ces différents éléments et donnera des renseignements supplémentaires aux lecteurs de ses états financiers lorsque ces incidences seront connues.</p> <p>Contrôle interne à l'égard de l'information financière et contrôles et procédures de communication de l'information</p> <p>La Société, tout en documentant ses différentes positions comptables, évalue la nécessité de modifier ses processus de contrôle interne et de communication de l'information financière. Si on découvre qu'une modification est nécessaire, ces processus devront être modifiés pour appliquer correctement les IFRS et pour assurer l'efficacité des contrôles actuels. Jusqu'à présent, aucun processus de contrôle interne n'a besoin d'être modifié.</p>
<p>Phase II – Mise en place d'un plan de conversion (depuis février 2010)</p>	
<p>Travail à faire</p>	<p>État d'avancement</p>
<p>Élaboration d'un contenu de formation centré sur les normes IFRS applicables à la Société à l'intention de son personnel chargé de la rédaction des états financiers.</p>	<p>Des séances de formation sur les IFRS, axées sur les différences théoriques entre les PCGR du Canada et les IFRS, ont été offertes à tout le personnel chargé de la production des états financiers futurs de la Société conformément aux IFRS, ainsi qu'à certains membres du comité de vérification. À ce jour, les séances de formation ont toutes eu lieu.</p>
<p>Documentation des positions techniques préparées par l'équipe chargée de la production des états financiers, et validation par la direction de la Société des différentes positions comptables que la Société adoptera, dans IFRS 1 ainsi que dans les autres IFRS applicables à la Société, dans le but de quantifier dans une étape ultérieure (la « phase III ») l'incidence de l'application de ces normes.</p>	<p>La Société est actuellement à documenter les différentes positions techniques applicables selon les IFRS, comparativement aux PCGR du Canada. La direction s'était fixée comme objectif que la documentation sur les éléments clés soit prête au 30 juin 2011 pour pouvoir commencer à préparer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le bilan d'ouverture au 1^{er} juillet 2010; • les informations financières pour 2010 selon les IFRS (y compris les notes afférentes aux états financiers) pour soumettre les informations comparatives trimestrielles et annuelles pour la période 2010-2011. Afin de finaliser une analyse plus approfondie des différences

	comptables potentielles entre les PCGR du Canada et les IFRS, la période d'analyse des IFRS clés qui influent sur les états financiers de la Société a été prolongée jusqu'à la fin de son exercice se terminant le 30 juin 2011.
Phase III – Calcul de l'impact chiffré de la conversion	
Travail à faire	État d'avancement
Mise en œuvre des calculs des impacts chiffrés du passage des PCGR canadiens aux IFRS.	Analyse des normes IFRS et différences entre les PCGR canadiens actuellement utilisés par la Société versus les IFRS ont été documentés pour la majorité. Il en reste quelques-unes à terminer.
Préparation des états financiers trimestriels comparatifs pour l'exercice se terminant en juin 2011.	Les états financiers trimestriels seront préparés au courant du dernier trimestre de l'exercice 2011.

Choix initiaux au moment de l'adoption

L'adoption des IFRS par la Société nécessite la mise en œuvre de la norme IFRS 1, *Première adoption des normes internationales d'information financière* (IFRS 1), qui fournit des indications relativement à l'adoption initiale des IFRS par une entité. De façon générale, l'IFRS 1 exige qu'une entité applique de façon rétrospective toutes les IFRS en vigueur à la fin de sa première période d'adoption. Cependant, dans le cadre de cette exigence générale, l'IFRS 1 prévoit certaines exceptions obligatoires et exemptions facultatives limitées dans des domaines précis pour faciliter le passage aux IFRS.

Le tableau qui suit est un résumé des principales exemptions de l'IFRS 1 dont la Société compte se prévaloir à la date de transition, soit le 1^{er} juillet 2010 :

Champs d'application	Sommaire des exemptions
Regroupements d'entreprises	Un nouvel adoptant peut décider de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i> à des regroupements d'entreprises passés (des regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS). Toutefois, si un nouvel adoptant retraits un regroupement d'entreprises pour se conformer à IFRS 3 (révisée en 2008), il doit retraiter tous les regroupements d'entreprises à partir de cette même date. La Société a choisi de ne pas retraiter les acquisitions antérieures à la date de transition aux IFRS, soit le 1 ^{er} juillet 2010.
Conversion de devises	La Société a choisit de se prévaloir de l'exemption permettant de ne pas comptabiliser dans les autres éléments du résultat global l'effet de la conversion des filiales étrangères antérieur à la date d'adoption des normes IFRS. Le solde cumulé en date de transition sera donc retraité.
Paiement fondé sur des actions	Selon IFRS 1, un premier adoptant est encouragé, mais non obligé, à appliquer la norme IFRS 2, <i>Paiement fondé sur des actions</i> , à l'égard des instruments de capitaux propres qui ont été attribués au plus tard le 7 novembre 2002. Un premier adoptant est également encouragé, sans y être tenu, à appliquer la norme IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis avant la date de passage aux IFRS, à savoir le 1 ^{er} juillet 2010. La Société a décidé de recourir à cette exemption et ne retraitera donc pas ces attributions. Pour les

	instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002, et non acquis au 1 ^{er} juillet 2010, la Société sera tenue d'appliquer de façon rétrospective la norme IFRS 2 à ces attributions.
--	---

La quantification des incidences faisant suite à ces choix sera finalisée par la Société en fonction des résultats de l'exercice se terminant le 30 juin 2011. La Société ne s'attend pas à ce que la mise en œuvre de ces choix ait un impact significatif sur les soldes présentés dans son bilan d'ouverture suite à l'adoption des normes IFRS.

La Société continuera de surveiller les changements apportés aux IFRS pendant le processus de mise en place et d'évaluer leur incidence sur la Société et ses informations financières.

Le tableau ci-dessous présente les principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS ayant une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société. L'effet rétroactif cumulatif découlant des différences entre les conventions comptables actuelles et les nouvelles conventions comptables appliquées rétroactivement à la date de transition aux IFRS seront comptabilisés au solde d'ouverture des bénéfices non répartis dans le bilan d'ouverture de la Société en date de passage aux IFRS.

Normes IFRS	Impact de l'adoption
IFRS 3 – Regroupements d'entreprises	<p>Actions émises en contrepartie du coût d'acquisition <i>PCGR du Canada</i> – Les actions émises en contrepartie d'une acquisition sont évaluées selon leur cours quelques jours avant et après la date à laquelle les parties se sont entendues sur le pris et à laquelle l'opération proposée est annoncée. <i>IFRS</i> – Les actions émises en contrepartie sont évaluées à leur cours à la date de la conclusion de l'acquisition.</p> <p>Contrepartie conditionnelle <i>PCGR du Canada</i> – La contrepartie conditionnelle est comptabilisée en faisant partie intégrante du coût d'acquisition, mais seulement au moment où il est possible de l'estimer raisonnablement et d'établir hors de tout doute raisonnable que la condition sera remplie. <i>IFRS</i> – La contrepartie conditionnelle est comptabilisée en faisant partie intégrante du coût d'acquisition à la date de l'acquisition s'il est probable que la condition sera remplie et qu'il est possible d'évaluer le montant de manière fiable à la juste valeur. Les variations du montant initialement inscrit sont portées en résultat, et les escomptes de paiements futurs en trésorerie sont amortis en étant portés à la charge d'intérêts.</p> <p>Coûts liés à l'acquisition <i>PCGR du Canada</i> – Les coûts de l'acquéreur sont inscrits en tant que partie intégrante du coût d'acquisition. <i>IFRS</i> – Ces coûts sont passés en charges.</p> <p>Valorisation de la part des actionnaires sans contrôle <i>PCGR du Canada</i> – La part des actionnaires sans contrôle est évaluée au coût d'origine, soit à la valeur comptable de la société acquise au moment de l'acquisition <i>IFRS</i> – La part des actionnaires sans contrôle est évaluée à la juste valeur. La</p>

	<p>Société peut faire le choix de mesure la juste valeur en fonction du prix d'acquisition ou en fonction de sa juste valeur de marché.</p> <p>Impact à la transition : aucun Impact futur anticipé : impact au niveau des coûts d'acquisition, de l'évaluation des actions émises en contrepartie des coûts d'acquisition et de la contrepartie conditionnelle.</p>
IFRS 2 – Paiement fondé sur les actions	<p>Constatation des charges <i>PCGR du Canada</i> – La juste valeur des attributions à base d'actions avec acquisition graduelle des droits est constatée selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition des droits. <i>IFRS</i> – Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution distincte et le coût de la rémunération est amorti sur la base de chacune de ces tranches (dégressif).</p> <p>Impact à la transition : calcul de la dépense de rémunération selon la méthode dégressive pour les options octroyées au cours des 4 derniers exercices. Impact futur anticipé : application de la méthode dégressive pour toutes les nouvelles options octroyées.</p>
IAS 16 – Immobilisations corporelles	<p>Évaluation après la comptabilisation initiale <i>PCGR du Canada</i> – Les immobilisations doivent être présentées au coût d'acquisition, nette de l'amortissement cumulé et de toute dépréciation antérieure. <i>IFRS</i> – Il existe un choix quand à la valorisation subséquente. L'entité peut présenter les immobilisations au coût net de l'amortissement cumulé et de toute dépréciation ou à la juste valeur.</p> <p>Remplacement du coût <i>PCGR du Canada</i> – Les coûts encourus pour accroître le potentiel de service d'une immobilisation représentent une amélioration et sont inclus dans le coût de l'immobilisation. <i>IFRS</i> – Tout remplacement d'une composante d'une immobilisation dont les avantages futurs attendus dépassent la prochaine période comptable est inclus dans le coût de l'immobilisation. La composante remplacée doit faire l'objet d'une décomptabilisation.</p> <p>Amortissement <i>PCGR du Canada</i> – Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué de composantes importantes distinctes est ventilé entre celles-ci lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire et que la durée de vie de chacune des composantes peut faire l'objet d'une estimation. La charge d'amortissement débute lorsque l'actif commence à être utilisé. <i>IFRS</i> – Chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément doit être amortie séparément. La charge d'amortissement débute dès que l'immobilisation est prête à être mis en service.</p> <p>Impact à la transition : La Société ne réévalue pas ses immobilisations à la juste valeur car les coûts comptabilisés jusqu'à présent représentent de très près la juste valeur. La comptabilisation par composante au niveau des immobilisations sera appliquée.</p>

	Impact futur anticipé : Pour le bâtiment, la charge d'amortissement débutera dès que le bâtiment sera prêt à être mis en service. S'il y a lieu, les frais d'intérêt seront capitalisés selon IAS 23.
IAS 38 – Immobilisations incorporelles	<p>Constatation initiale <i>PCGR du Canada</i> – au coût. Évaluation à juste valeur est interdite. <i>IFRS</i> – Méthode d'évaluation au coût ou réévaluation à la juste valeur seulement s'il existe un marché actif.</p> <p>Impact à la transition : Aucun. Impact futur anticipé : Aucun.</p>
IAS 36 – Dépréciation d'actifs	<p>Dépréciation d'actifs <i>PCGR du Canada</i> – La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Lorsque c'est le cas, le coût de l'actif est ramené à sa juste valeur. <i>IFRS</i> – Un actif doit être comptabilisé au moindre de sa valeur comptable et de sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Une reprise de perte de valeur d'un actif autre qu'un goodwill doit être immédiatement comptabilisée en résultat.</p> <p>Impact à la transition : Aucun. Impact futur anticipé : Le test de dépréciation en une étape selon les IFRS pourrait donner lieu à des pertes ou des reprises de valeurs plus fréquentes.</p>
IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels	<p>Évaluation <i>PCGR du Canada</i> – Il n'y a pas de terme distinct pour différencier les passifs éventuels et les provisions. Un passif éventuel est constaté lorsque sa probabilité de réalisation est probable (en pratique supérieur à 70%). Aucun passif éventuel n'est constaté si le montant est indéterminable. <i>IFRS</i> – Selon les IFRS, une provision est constatée lorsque la probabilité de réalisation est supérieure à 50 %. Seulement en de rare cas, il n'est pas possible d'estimer le montant d'un passif éventuel. La perte sur contrat déficitaire doit être constatée au moment où elle est connue. Il y a définition des termes provision et passif éventuel et pour les provisions, les critères de comptabilisation sont énumérés. Les provisions doivent être présentées séparément au passif.</p> <p>Impact à la transition : Aucun Impact futur anticipé : Passifs éventuels reliés à des regroupements d'entreprises devront être analysés à savoir s'ils rencontrent la définition de provision.</p>
IAS 21 – Conversion de devises	<p>Conversion <i>PCGR du Canada</i> – Distinction faite entre 2 types d'établissements étrangers, soit les établissements étrangers intégrés et les établissements étrangers autonomes. Ces établissements étrangers sont convertis selon 2 méthodes distinctes. Les notions d'actifs ou de passifs monétaires ou non-monétaires sont utilisées. Méthode de conversion au taux courant, taux historique et taux moyen d'une période sont utilisés. <i>IFRS</i> – Les IFRS ne distinguent pas différents types d'activités à l'étranger. La</p>

	<p>relation entre l'entité et son activité à l'étranger constitue un facteur dans la détermination de la monnaie fonctionnelle. Aux fins de la consolidation, les états financiers d'une activité à l'étranger sont convertis de la façon suivante : les actifs et passifs sont convertis au cours de clôture, les produits et les charges au taux moyen de la période. S'il y a présence d'économie hyper-inflationniste, les ajustements relatifs au pouvoir d'achat actuel sont apportés aux états financiers avant la conversion.</p> <p>Impact à la transition : Aucun, le montant des écarts de conversion sont remis à zéro.</p> <p>Impact futur anticipé : Variable, car la méthode de conversion selon les IFRS diffère de celle utilisée présentement selon les PCGR du Canada.</p>
IAS 12 – Impôts sur les résultats	<p>Acquisition d'un actif autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprise</p> <p>PCGR du Canada – Lorsque la base fiscale d'un actif diffère de sa base comptable au moment de l'acquisition, le coût de l'actif est ajusté pour tenir compte de l'impôt futur afférent.</p> <p>IFRS – L'impôt futur ne peut pas être pris en compte lors de l'acquisition d'un actif acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprise.</p> <p>Regroupement d'entreprises</p> <p>PCGR du Canada – Les actifs d'impôts futurs dont la réalisation est probable au moment de l'acquisition font partie intégrante de l'équation d'acquisition.</p> <p>IFRS – Les actifs d'impôts futurs dont la réalisation est probable au moment de l'acquisition sont adressés à titre de transaction distincte du regroupement.</p> <p>Impact à la transition : Les impôts différés du bilan d'ouverture seront également ajustés pour tenir compte des changements dans les autres normes comptables lors de la conversion aux IFRS.</p>
IAS 1 – Présentation des états financiers	Des variations de format et des divulgations additionnelles dans les notes aux états financiers sont exigées selon les normes IFRS.

La Société continue de suivre de près l'évolution des différences importantes entre les PCGR du Canada et les IFRS pendant le processus de mise en place et d'évaluer leur incidence sur la Société et ses informations financières.

Les travaux préparatoires pour le passage aux IFRS avancent selon le plan établi. Les ajustements prévus aux états financiers au moment de l'adoption des IFRS selon effectués. La Société est confiante que la transition sera réalisée conformément aux exigences.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les produits et les charges présentés pour la période considérée. Les éléments importants exigeant la formulation d'estimations par la direction ont trait notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels aux fins d'amortissement, à la perte de valeur de l'écart d'acquisition, à l'évaluation des stocks, à l'évaluation des impôts futurs,

aux hypothèses utilisées pour calculer la rémunération à base d'actions, à la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, et aux montants comptabilisés au titre des charges à payer. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations et de ces hypothèses.

FACTEURS DE RISQUE

Essentiellement, les risques auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur industriel n'ont pas changé, et ils sont expliqués dans la notice annuelle et le rapport annuel du 21 septembre 2010 de la Société. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls aléas que la Société peut avoir à affronter. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société, ou qui lui semblent, pour l'heure, sans importance, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement affectés.

Risque lié à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché des actions

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement d'exploitation des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 9 mai 2011, M. Pierre Alexandre, Vice-président du conseil d'administration de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 31 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la faculté d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette faculté d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre détiennent ou contrôlent, de grand nombre d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un important débalancement dans la demande pour les actions de la Société et ainsi une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant peut recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de la levée d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Paiements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer des dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

PERSPECTIVES

Stimulée en grande partie par la hausse de la demande dans les pays en développement, l'industrie minière affiche des perspectives positives à court et à long terme. La Chine en particulier agit avec force sur la demande mondiale et le prix des produits de base. La rareté des découvertes, la pénurie de main-d'œuvre et les autres difficultés touchant les marchés d'approvisionnement traditionnels ont également une influence sur l'offre. Toutefois, les sociétés minières affichent en général un bilan sain, ce qui leur permettra d'investir dans les programmes d'exploration et de production.

Compte tenu des perspectives sectorielles encourageantes, Orbit Garant prévoit que les taux d'utilisation resteront élevés, ce qui se traduira par une augmentation des prix. La filiale de la Société, Soudure Royale, peut rapidement construire des foreuses, permettant ainsi à Orbit Garant de continuer de répondre aux nouvelles exigences de capacité. Toutefois, la capacité de la Société d'améliorer ses marges dépendra en partie du fait qu'elle réussisse à gérer une pénurie éventuelle de main-d'œuvre ainsi que les problèmes de productivité qui en découlent. À cet égard, le Programme de formation pour les foreurs et les aides-foreurs d'Orbit Garant deviendra un élément crucial de la réussite de la Société. De plus, la priorité que la Société accorde aux améliorations technologiques, grâce à l'acquisition d'Advantage Control Technologies, jouera également un rôle considérable dans sa rentabilité future.

Forte de son bilan solide, de sa position dominante au Québec et de sa présence croissante en Ontario (grâce à ses nouveaux bureaux à Sudbury), la direction est d'avis qu'Orbit Garant poursuivra sa croissance en 2011 et par la suite. Alors que le secteur minier croît et que le Canada continue d'attirer de nouveaux investissements, Orbit Garant prévoit tirer profit de sa croissance organique dans ces régions grâce à son programme d'acquisitions ciblées, qui a fait ses preuves.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent rapport renvoie au BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements). Selon la direction, le BAIIA constitue une mesure supplémentaire utile aux fins de l'évaluation du rendement de l'exploitation compte non tenu du service de la dette, des dépenses en immobilisations et des impôts sur les bénéfices. Cependant, le BAIIA ne constitue pas une mesure reconnue du bénéfice conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont avertis que le BAIIA ne doit pas être interprété comme un substitut du résultat net (qui est déterminé selon les PCGR), comme une indication du rendement de la Société ou comme une mesure de la liquidité et des flux de trésorerie. La méthode que la Société utilise pour calculer le BAIIA pourrait différer considérablement des méthodes utilisées par d'autres sociétés ouvertes et, par conséquent, elle pourrait ne pas être comparable aux mesures analogues utilisées par d'autres sociétés ouvertes.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les trois mois se terminant le 31 mars 2011, il n'y eu aucun changement significatif au contrôle interne et à l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société. En conséquence, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces pour la période couverte par ce rapport.